

# Circuit du Gué de la Reine à Mairé



Randonnée n°3148600

Un ancien port de la rive gauche de la Creuse qui est blotti aux confins du Poitou et de ses voisins du Berry et de la Touraine.  
Ce circuit sera l'occasion de découvrir des cabanes de vigne, de beaux points de vues sur la vallée de la Creuse et de franchir le magnifique ruisseau du Gué de la Reine.

<b>Durée :</b>	2h10	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	6.32km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	123m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	123m	<b>Commune :</b>	Mairé (86270)
<b>Point haut :</b>	139m		
<b>Point bas :</b>	70m		

## Description

**(D/A)** Du parking de la mairie, emprunter la Route de Châtellerault en laissant la mairie sur la droite. Monter jusqu'à la patte d'oie où se trouve une croix.

**(1)** Prendre alors le chemin de gauche, dit de la Sinellerie, et continuer à monter. Entrer dans la forêt de Rocreuse et aboutir rapidement à un carrefour.

**(2)** Tourner à gauche. Passer devant une cabane de vigne, virer à droite avec le chemin et ignorer les départs sur la gauche.

**(3)** Au lieu-dit Les Carrés, effectuer un gauche/droite pour emprunter un chemin creux. Franchir le ruisseau par un petit pont de bois et remonter jusqu'au lieu-dit Fenongue.

**(4)** Suivre alors à droite une route qui laisse rapidement place à un chemin. Ignorer un départ sur la gauche et continuer à l'Ouest sur le chemin. Franchir de nouveau le ruisseau sur un petit pont de bois. Continuer en montant et ignorer un départ sur la gauche.

**(5)** Prendre le 1<sup>er</sup> chemin sur la droite. Au bout, suivre une route à droite.

**(6)** Après environ 150 m, s'engager à gauche dans un chemin. Monter et rejoindre le carrefour en forêt emprunté à l'aller.

**(2)** Tourner à gauche. Traverser une petite route et continuer tout droit jusqu'à la grande croix sur un monticule de pierres.

**(7)** Tourner alors à droite dans un large chemin qui devient ensuite un sentier creux. Arriver à une route et la suivre à gauche.

**(1)** À la croix vue à l'aller, continuer sur la route jusqu'à la mairie **(D/A)**.

## Points de passages

- D/A Parking de la Mairie**  
N 46.858363° / E 0.749949° - alt. 74m - km 0
- 1 Patte d'oie - Croix**  
N 46.857215° / E 0.747444° - alt. 86m - km 0.23
- 2 Carrefour de la boucle Sud**  
N 46.85385° / E 0.74007° - alt. 131m - km 0.91
- 3 Les Carrés**  
N 46.850356° / E 0.743198° - alt. 107m - km 1.42
- 4 Fenongue**  
N 46.84693° / E 0.748531° - alt. 77m - km 2.05
- 5 Intersection**  
N 46.847937° / E 0.730799° - alt. 116m - km 3.62
- 6 Départ de chemin**  
N 46.850197° / E 0.734655° - alt. 95m - km 4.11
- 7 Carrefour - Croix**  
N 46.858176° / E 0.737869° - alt. 139m - km 5.33
- D/A Parking de la Mairie**  
N 46.858359° / E 0.749954° - alt. 74m - km 6.32

## Informations pratiques

Aire de pique-nique  
Bords de Creuse pour pique-niquer

## A proximité

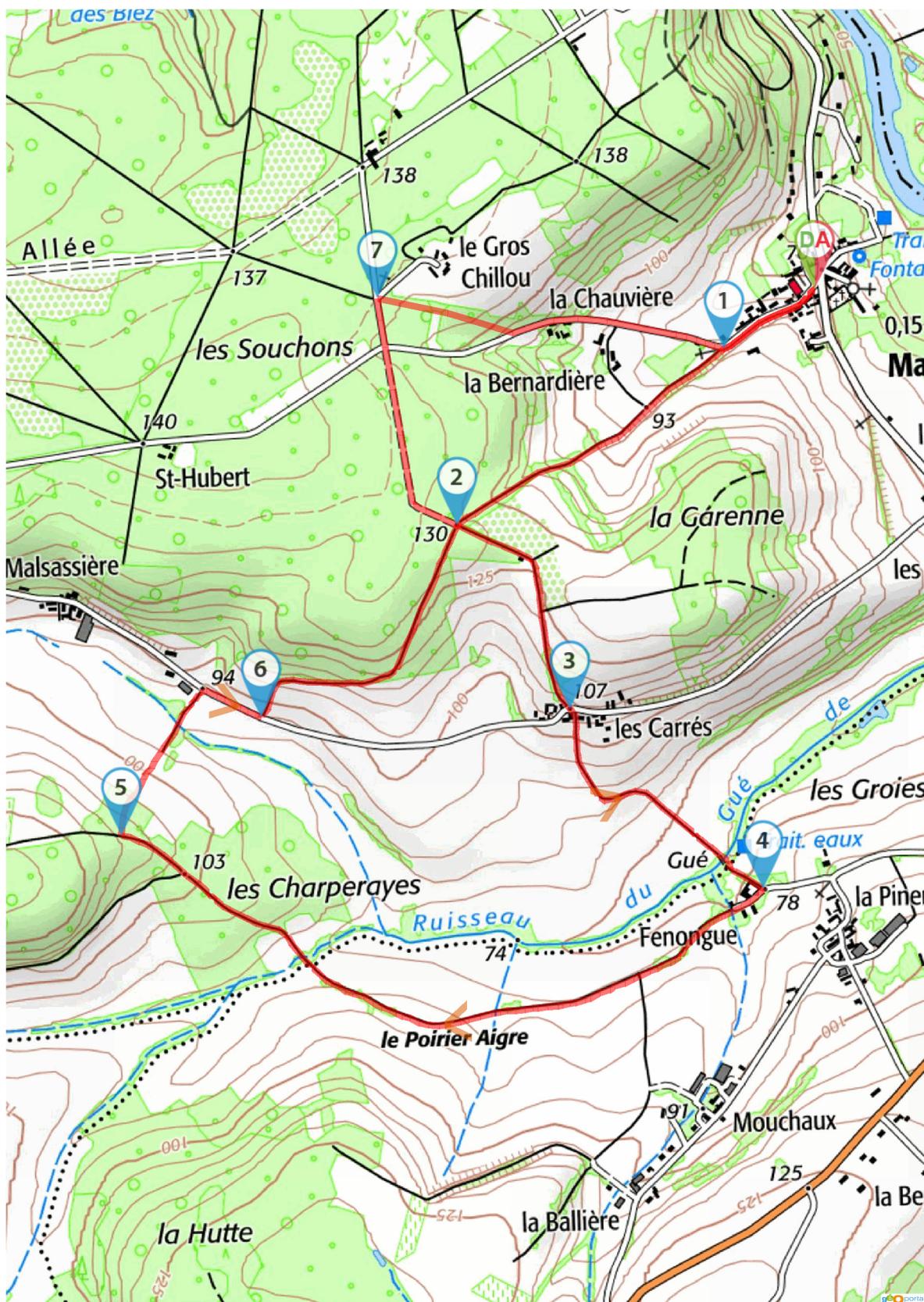
Au départ, des panneaux patrimoine mis en place pour un petit circuit dans le bourg.  
Deux maisons du XVe et XVIe siècle.  
Un ancien puits.  
La rivière Creuse, frontière naturelle avec l'Indre et Loire.  
Vue sur le clocher de l'église de Mairé.  
Forêt de Rocreuse.

Vue sur Mairé et Lésigny.

Ruisseau Gué de la Reine.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-gue-de-la-reine-a-maire/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**